

ACTION  
PRATICIENS  
HÔPITAL



Communiqué de presse du 8 avril 2019

## Modernisation du statut de PH : premier set gagnant ?



La concertation sur la modernisation du statut de praticien hospitalier vient de commencer. Parce que nous l'avons exigé, et beaucoup d'autres qui nous ont suivi, **nous avons obtenu la promesse que la nomination des praticiens hospitaliers resterait nationale.**



En revanche, Madame la Ministre des Solidarités et de la Santé, il reste énormément d'interrogations et d'inquiétudes.



Nomination nationale, oui, mais comment ? **Quel procédé de sélection** allez-vous trouver qui soit aussi républicain qu'un concours ouvert à tous, reconnaissant la compétence médicale et la volonté de l'engagement dans le service public ? Nous serons extrêmement vigilants sur les modalités d'entrée dans la carrière de praticien hospitalier et sommes très attachés au principe d'une liste nationale d'aptitude dont l'accès repose sur un examen par un collège médical de la spécialité.



**Le choc d'attractivité sur les carrières est incontournable.** Il s'adresse à toutes les spécialités : critères de conditions de travail respectant les équilibres vie professionnelle et vie familiale, prévention des risques psycho-sociaux des médecins, pouvoir redonné aux médecins dans l'hôpital, et reconnaissance financière.



Oui, Madame la Ministre, **le problème des rémunérations n'est pas tabou pour nous.** C'est une cause des fuites des praticiens vers le privé. La compétence d'excellence après dix ans d'études, les responsabilités humaines et la pénibilité de la permanence des soins doivent être revalorisées à l'hôpital public ! **La grille salariale doit être revue nettement à la hausse, pour l'ensemble des carrières de praticien hospitalier, quelle que soit la spécialité ou le lieu d'exercice.** Ne pas le faire, c'est faire fuir les praticiens de l'hôpital, favoriser le développement de l'intérim et casser l'hôpital public au détriment de nos concitoyens... Nous ne pouvons l'accepter plus longtemps !



Madame la Ministre, nous avons aujourd'hui l'opportunité de rendre le statut de PH séduisant et attractif. De longue date, syndicats et intersyndicales d'Action Praticiens Hôpital et Jeunes Médecins font des propositions pour l'hôpital public. Il n'y a plus qu'à les mettre en marche : les praticiens hospitaliers connaissent leur sujet, ils demandent à être écoutés et seront très vigilants sur la modernisation de leur statut.



### Contacts :

[Jacques Trévidic](#), Président CPH, Président APH

[Renaud Péquignot](#), Président AH, Vice-président APH

[Marc Bétremieux](#), Secrétaire général APH

[Raphaël Briot](#), Trésorier APH

[Nicole Smolski](#), Présidente d'honneur APH

[Anne Wernet](#), Présidente SNPHARE

[Emanuel Loeb](#), Président Jeunes Médecins

